

Conférence nationale sur la promotion de la santé 2017 « La promotion de la santé, ça marche! » Neuchâtel

19 janvier 2017 – [Programme \(f\)](#) / [Programm \(d\)](#)

Cette 18^{ème} conférence nationale a porté sur l'impact de la promotion de la santé et sur son évaluation. Elle a rencontré un grand succès avec plus de 400 participants.

J'ai été invité à présenter un exposé en tant que président de la SEVAL « Pour des évaluations de qualité, le mandant doit aussi s'engager ! ». Si l'évaluateur, sa formation, ses compétences et son expérience jouent un rôle essentiel, il ne faut pas sous-estimer le rôle du mandant. Les standards SEVAL l'impliquent également. Le rôle du mandant est déterminant en particulier lors de la fixation des objectifs de la politique ou du projet à évaluer, lors de la définition de l'objet de l'évaluation, lors du choix du mandataire et lors de la réception et de la publication des résultats (voir résumé de mon intervention en annexe).

J'en ai profité pour assister à une dizaine de présentations (au total, il y a eu plus de 30 présentations dont une grande partie s'est déroulée dans des ateliers en parallèle. Les slides des exposés sont accessible sur le site de Promotion Suisse

Quelques enseignements

Gauden Galea, Directeur à l'OMS, a analysé l'évolution de la promotion de la santé dans le monde depuis une centaine d'années et en particulier depuis la conférence d'Ottawa de 1986 qui a eu un fort impact. Il a notamment examiné l'évolution de la citation « health promotion » en pourcentage dans l'ensemble des articles répertoriés par Google Books depuis 1900.

Günter Ackermann, responsable de projet Gestion des impacts, Promotion Santé Suisse montre que les méthodes expérimentales utilisées dans la médecine pour déterminer l'efficacité d'un médicament ou d'un traitement (groupes test avec ou sans intervention) ne sont en général pas applicables dans le domaine de la promotion de la santé. Il y a cependant d'autres méthodes qui, si elles n'arrivent pas à démontrer l'efficacité scientifique, donne des indications plausibles sur les effets d'une intervention. Les méthodes qui permettent de comprendre comment fonctionne l'effet sont les plus utiles et impliquent l'analyse de la mise en œuvre de la mesure. Il est important de combiner différentes méthodes. Ses [slides](#) décrivent de manière très pédagogique les différentes approches, notamment les méthodes avec groupe d'intervention et groupe de contrôle constitués aléatoirement ou de manière expérimentale.

Alexandra Caspari, professeur de recherche évaluative, Francfort-sur-le-Main montre les potentiel des méthodes quasi expérimentales (en créant des groupes de contrôle similaires). Elles devraient être davantage utilisées.

Wolfgang Beywl, directeur de la chaire de gestion de la formation et du développement scolaire et du personnel, Haute école pédagogique de la Suisse du Nord-Ouest, Windisch. Il montre l'importance d'avoir un consensus suffisant sur les critères liés aux valeurs sociales qui caractérisent un « bon »

projet. Il s'agit de définir les critères, les mécanismes d'action et la plausibilité du lien entre les interventions et les résultats.

Nicola Cantoreggi, Institut de Santé Globale, GRES, Université de Genève. Il aborde le développement des études d'impact sur la santé (EIS) accompagnant des projets de lois (Folgenabschätzung). L'approche qui a été développée aux Canada, Etats-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande est très similaire à ce qui fait au niveau de l'environnement par l'Office fédéral de l'environnement (VOBU). L'approche a été utilisée 3-4 x par le canton de Genève

Claude Jeanrenaud, Professeur honoraire, Université de Neuchâtel. Une «évaluation économique» permet de savoir :

- Si l'intervention atteint son but (réduire l'excès de poids, le taux de fumeurs...).
- Si l'argent est bien utilisé, si le retour sur investissement est-il satisfaisant
- Si le rapport entre l'argent investi et le résultat est favorable par rapport à d'autres mesures
- Si le coût par année de vie en bonne santé gagnée est raisonnable.

Pour juger de la pertinence d'un programme, l'économiste ne peut pas se contenter de résultats intermédiaires, car les changements d'attitudes ne se laissent pas traduire en valeur monétaire. L'évaluation économique compare le coût du programme à ses effets sur la santé. Il est intéressant de comparer le rapport coût-utilité de programmes de thérapie et de programmes de prévention par rapport à des critères tels que QALY (année de vie supplémentaire en bonne santé) ou DALY (mode d'évaluation du coût des maladies soustrayant à l'espérance de vie le nombre d'années «perdus» à cause de la maladie, du handicap ou d'une mort précoce). Les études sont très nombreuses à l'étranger. Ses [slides](#) donnent quelques exemples d'interventions qui paraissent bien plus efficaces que d'autres. L'interdiction de la publicité, les taxes sur le tabac, l'alcool et les aliments malsains, la réglementation de la quantité de sel dans les produits alimentaires transformés semblent très efficaces, contrairement par exemple à certaines interventions visant à changer les comportements pour réduire le risque de maladies (conseils pour l'alimentation, programmes pour acquérir de saines habitudes de vie). Ci-dessous un intéressant tableau réalisé en Suisse comparant le coût par DALY de différents types d'intervention :

Type d'intervention	Coût par année de vie gagnée/DALY (en francs)	Gain net par franc dépensé (ROI)
En Suisse		
Prévention du tabagisme en Suisse	2'800	41.0
Prévention de l'abus d'alcool en Suisse	3'800	23.0
Prévention des accidents de la route		9.4
En général		
Intervention médicales	29'000	
Prévention des accidents mortels	73'000	
Réduction des émissions nocives	4'300'000	

Sources: Tengs et al. 1995; WIG Winterthur 2010; IRENE 2010

Thomas Gerlinger, Prof. Dr. Dr., Universität Bielefeld montre que seuls des projets de promotion de la santé particulièrement prometteurs doivent être soutenus. Les preuves effectives sont difficiles à apporter. Gerlinger et le débat qui a suivi l'exposé montrent les logiques d'action très différentes entre le monde politique et le monde scientifique. Les difficultés de démonstration de l'efficacité par le monde scientifique et la complexité des études ont pour conséquence que des arguments spectaculaires, formulés au bon moment, mais pas forcément avérés ont souvent plus de poids qu'un rapport scientifique...

La Conférence a été très bien organisée par la Fondation « Promotion santé suisse » que nous finançons par nos primes d'assurance maladie. A la suite d'une récente modification d'une ordonnance du Département fédéral de l'intérieur, le supplément de prime est d'ailleurs passé en 2017 de 2,40 francs par an à 3,60 francs et passera à 4,80 francs en 2018. Ses moyens (environ 20 millions de francs en 2016) vont donc doubler en 2018. Promotion santé suisse finance souvent à part égale des projets mis en œuvre par les cantons dans les trois domaines prioritaires suivants : alimentation et activité physique, santé psychique/stress et renforcement de la promotion de la santé et de la prévention.

Annexe

Pour des évaluations de qualité... Le mandant doit aussi s'engager !

Emmanuel Sangra, Conférence nationale sur la promotion de la santé 2017, Neuchâtel

Voir aussi [slides présentés](#)

L'évaluation est un instrument essentiel pour piloter une politique publique, un programme ou une mesure. Les administrations et les entités parapubliques y recourent de plus en plus. La santé, l'éducation et la coopération au développement font partie des domaines qui ont le plus de tradition et d'expérience en matière d'évaluation.

La qualité des évaluations est primordiale pour leur crédibilité et leur utilité. Même si les critiques externes concernant la qualité des évaluations sont rares – elles portent principalement sur la question de l'indépendance - améliorer la qualité et renforcer l'utilité des évaluations reste une tâche permanente.

Depuis une vingtaine d'années, la Société suisse d'évaluation (SEVAL) s'engage activement dans la promotion de la qualité des évaluations et de leur diffusion. Elle a établi des standards qui définissent les exigences posées aux évaluations et définit les compétences requises pour exercer la profession. La SEVAL offre elle-même des cours et des conférences ou en fait la promotion. Par essence, un évaluateur a une approche et une formation interdisciplinaire. L'évaluation ne se rattache pas à une discipline académique particulière. La profession d'évaluation est jeune et une grande partie des personnes exerçant actuellement se sont formées en autodidactes. Même si quelques universités offrent des modules ou des cours spécifiques sur l'évaluation, il n'y a pas de formation et de curriculum définis et obligatoire. Notons que l'Université de Berne délivre un certificat, un diplôme et un master de formation continue en évaluation. Une série de mesures sont à l'étude pour renforcer la professionnalisation dans le domaine l'évaluation.

Si l'évaluateur, sa formation, ses compétences et son expérience jouent un rôle essentiel pour la qualité de l'évaluation, il ne faut pas sous-estimer le rôle du mandant. Les standards SEVAL impliquent d'ailleurs également les mandants. Comme la plupart des participants à cette conférence sont des mandants effectifs ou potentiels, je propose de me concentrer sur ces aspects dans le cadre de mon intervention. Le rôle du mandant est déterminant en particulier 1) lors la mise en place d'objectifs mesurables, 2) lors du choix et de la définition de l'objet de l'évaluation, 3) lors du choix du mandataire et 4) lors de la réception et de publication des résultats.

1) Des objectifs mesurables

Essayez de mettre en place des objectifs mesurables ! Que cela soit pour des politiques, des programmes ou des projets, il vaut la peine de fixer des objectifs, des indicateurs et des valeurs cibles à atteindre. Il ne s'agit pas seulement pour soutenir la future évaluation, mais avant tout de mieux piloter. Les lois, les décrets ou les ordonnances législatives sont plutôt adaptés pour fixer des objectifs généraux. C'est plutôt dans les messages qui accompagnent la législation, les directives, les

règlements, les documents stratégiques, les contrats de prestations qu'il convient de définir les objectifs, les indicateurs et les valeurs-cible à atteindre.

C'est nécessaire même si les objectifs et les indicateurs sont compliqués à définir et à négocier avec l'entité chargée de les mettre en œuvre et même si les indicateurs ne présentent qu'une partie de la réalité et qu'ils sont réducteurs. L'évaluation doit faire la part des choses en tenant compte également des éléments soft, non mesurables. L'évaluation est le moment idéal pour faire le point et développer de nouvelles stratégies et, le cas échéant, définir des indicateurs plus adéquats. Des évaluations dans un contexte où il n'y a pas d'objectif mesurable sont possibles, mais les résultats seront plutôt descriptifs.

2) Choix et définition de l'objet de l'évaluation

Délimitez clairement le champ de l'évaluation et expliquez les hypothèses qui vous paraissent importantes ! Expliquez quelles sont vos attentes ! Réaliser un cahier des charges est une tâche complexe. Permettez cependant à l'évaluateur de faire des propositions s'il y a des questions qu'il juge importantes, même si elles vont au-delà du champ de l'évaluation. Prévoyez suffisamment de temps pour la réalisation de l'offre et un budget réaliste pour la réalisation de l'évaluation. Laissez une grande autonomie au mandataire par rapport aux méthodes à utiliser et également aux parties prenantes à intégrer dans l'évaluation. C'est son job et sa plus-value. Il est toujours possible pour un service qui peu d'expérience de demander un soutien pour la réalisation du cahier des charges à un évaluateur expérimenté. Par ailleurs, il est important que les services qui réalisent de nombreuses évaluations en établissent une stratégie et une planification sur plusieurs années des évaluations à réaliser. Certains offices fédéraux disposent de questionnaires d'évaluation qui sont spécialisés dans la définition des objets à évaluer et dans l'octroi de mandats d'évaluation.

3) Choix du mandataire

Valorisez les compétences « métier » et pas seulement la connaissance du domaine à évaluer ! Le choix du mandataire est crucial. Expérience faite, le mandant se pose souvent la question s'il vaut mieux confier un projet à un expert connaissant bien le domaine ou un bureau spécialisé dans l'évaluation. Il est clair que la connaissance du domaine permet de gagner du temps appréciable, mais les compétences « métier » de l'évaluateur, gestion de projet, maîtrise des méthodes, rédaction des rapports et maîtrise de standards SEVAL procurent souvent des avantages prépondérants qui compensent le temps nécessaire pour bien connaître le domaine. Il sera également perçu comme plus indépendant qu'un expert ayant déjà eu l'occasion de s'exprimer sur divers aspects de la politique évaluée. Faites jouer la concurrence ! La SEVAL met à disposition une base de données des évaluateurs avec leurs compétences et leurs expériences.

4) Réception et publication des résultats

Soyez ouverts par rapport aux résultats ! Il est évident que les résultats d'une évaluation ne correspondent pas forcément aux attentes... Lors de la première réception des résultats, indiquez clairement à l'évaluateur quels sont les éléments de fait qui ont peut-être été mal compris. La réalité est souvent complexe. C'est sur la base de faits corrects et avérés que l'évaluateur doit faire son appréciation. D'autre part, la publication du rapport est un must. C'est aussi une garantie de qualité pour l'évaluation. Si le mandant n'est pas d'accord avec les résultats de l'évaluation, il a toujours la possibilité de donner son opinion et ses arguments dans un texte séparé, en préambule ou en conclusion du rapport. La pratique en la matière varie suivant les services, mais la SEVAL la recommande, car elle augmente la crédibilité de l'évaluation en distinguant les rôles et permet de bien montrer l'avis du mandant.

En résumé, une définition préalable d'objectifs mesurables, une bonne délimitation de l'objet de l'évaluation, des ressources suffisantes et une large liberté octroyée à l'évaluateur sont essentiels pour garantir des évaluations de qualité, crédibles et utiles.